Cœur de Tarentaise
Communauté de Communes

L'INTERCO
AU CŒUR DE L'INFO !

N°5

SOMMAIRE

Le Budget de la CCCT en quelques chiffres..... p.2

La Maison de la Coopération Intercommunale : un guichet unique, à votre service... p.3

Aménagement et attractivité du territoire p.4-5

Environnement.....p.6-7

Equipements sportifs et de pleine nature ....p. 8-9

Culture et événements. p. 10

Transport et infos pratiques ..... p. 11

Fête du livre et de l'image ..... p. 12

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Alors qu'elle a fêté ses trois ans en janvier dernier, la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise a maintenant pris son envol.

Les compétences ont été complétées au fil du temps et c'est désormais une collectivité du quotidien de tous les habitants de son périmètre.

Les événements récents illustrent l'aboutissement attendu de certains dossiers, à l'image du cabinet médical ou de la Maison de Coopération Intercommunale. Dans les jours à venir, le chantier de l'école de musique est engagé. Il s'agit ici d'un dossier important mené en partenariat avec d'autres, notamment la CCVA (communauté de communes des vallées d'Aigueblanche). Outre les espaces d'enseignement qui seront réhabilités, une salle d'audition sera créée et permettra à la chorale et à l'harmonie de pratiquer dans des conditions que nous souhaitons optimales. Le quotidien c'est aussi les transports collectifs qui sont de nouveau mis en œuvre avec des tarifications attractives, notamment pour les plus jeunes.

Dans les mois à venir, la commune de Saint Martin de Belleville va rejoindre Cœur de Tarentaise. Cette évolution est liée à la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale. Un travail de fond est engagé en conséquence entre élus et services des deux collectivités pour conduire aux choix et décisions qui seront respectueuses des attentes et des souhaits de chacun. Notre bassin de vie sera, après cette intégration d'un peu plus de 10 000 habitants.

Votre lettre d'information revient en détail sur les finances de Cœur de Tarentaise. Il est à noter la volonté forte des élus de ne pas augmenter la pression fiscale tout en maintenant l'investissement, par ailleurs garant de l'activité locale. C'est chose faite malgré des contributions toujours plus importantes que nous sommes amenés à verser, au titre de la loi, dans le cadre de la péréquation vers d'autres collectivités de France.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre lettre d'information et un bel été en Cœur de Tarentaise.

Fabrice PANNEKOUCKE
Président de la Communauté
de Communes Cœur de Tarentaise

Le Budget de la CCCT en quelques chiffres

Le budget de la CCCT a été adopté le 27 mars dernier

Le bilan 2012 présente les résultats suivants :

- 73 % des dépenses prévues réalisées, soit : 2.762.387 €
- Excédent global de clôture de 166.436 €.
- Bonne santé financière et capacité d'emprunt préservée pour des investissements d'avenir : charge de la dette = 1 % des dépenses totales

Le budget primitif 2013 de la CCCT est marqué par un contexte général de tension sur les finances publiques : une baisse des dotations de l'Etat, une augmentation des prélèvements de solidarité pour les territoires les plus pauvres.

Néanmoins, 2013 constitue pour la CCCT une année de mise en chantier des projets mûris et développés les années précédentes.

Le budget de fonctionnement a été adopté à hauteur de 3.240.651 €.

Le budget d'investissement 2013 a été adopté à hauteur de 2.451.915 € avec la concrétisation des grands projets suivants :

- Travaux de l'école de musique
- Acquisition et réhabilitation du Cabinet médical des médecins généralistes, rue de la Licorne à Moûtiers et création d'un accès pour personnes à mobilité réduite
- Généralisation de l'équipement des communes en conteneurs semi-enterrés pour rationaliser la collecte des ordures ménagères (chantier 2014-2015-2016)
- Poursuite de l'aménagement du plan d'eau de Hautecour
- Aménagement du bassin d'eaux vives de Moûtiers (Canoë kayak)
- Aménagement et équipement des promenades de découvertes du Mont Cuchet et du Moûtiers historique
- Proposition d'acquisition de la Dalle de la Chaudanne pour un projet de construction d'un hôtel de bureaux et une pépinière d'entreprises pour partie en lien avec l'activité des stations

Dépenses du budget 2013

Recettes du budget 2013

Pour le financement de ces projets structurants, la CCCT a volontairement choisi **de ne pas augmenter les impôts locaux**. L'emprunt sera mobilisé pour les investissements facteurs d'économies futures : la création d'une offre immobilière à destination des entreprises aura des retombées directes et indirectes ; la remise à niveaux des équipements de collecte devra permettre de ne plus augmenter les charges liées à la gestion des déchets.

Fiscalité locale : taux 2013 (inchangée par rapport à 2012) :

- Taxe d'habitation : 2.81 %
- Taxe foncier bâti : 3.22 %
- Taxe foncier non-bâti : 20.09 %
- Cotisation Foncière Economique : 4.93 %

Qu'est ce que le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales ?

Outil de péréquation et de solidarité entre les territoires français "pauvres" et les territoires "riches", il pèse sur toutes les intercommunalités savoyardes. L'Etat prélèvera en 2013 284 000 €, sur le territoire, 59 000 € pris en charge par la CCCT, 225 000 € par les communes.

La Maison de la Coopération Intercommunale : un guichet unique, à votre service

Initiative de Cœur de Tarentaise : Un bâtiment repensé pour un guichet unique des intercommunalités au service de l'usager

Un bâtiment repensé pour un guichet unique des intercommunalités au service de l'usager

Après 8 mois de travaux, la Maison de la Coopération Intercommunale (MCI) a fait peau neuve, et accueille dans des conditions optimales les structures intercommunales du secteur : CC Cœur de Tarentaise, SIVOM, Syndicat des Eaux, Syndicat d'Assainissement, Assemblée des Pays de Tarentaise Vanoise.

Le bâtiment, ancien Tribunal et service de l'Equipement, a été remis aux normes, réhabilité, rendu accessible pour les personnes à mobilité réduite, et ouvert plus largement à la lumière, au public et aux usagers qui disposeront d'un espace lumineux, de services et de conseils.

Les travaux d'un montant d'environ 600 000 € ont été réalisés par la SAS (Société d'Aménagement de la Savoie, partenaire de toutes les collectivités). Le financement est assuré par le biais de la Caisse des Dépôts et Consignation, et la charge annuelle sera partagée entre les structures occupantes. Le Conseil général de la Savoie a subventionné le projet à hauteur de 119 000 €.

Le bâtiment a été inauguré le samedi 29 juin.

L'accueil et le guichet unique

Une administration mutualisée, source d'efficacité et d'économie

La Maison de la coopération intercommunale est une expérience innovante et originale.

Elle regroupe au sein d'un même bâtiment, les services de cinq structures intercommunales du bassin de Moûtiers :

1) La Communauté de Communes Cœur de Tarentaise

2) Le SIVOM du canton de Moûtiers

3) Le syndicat des Eaux

4) Le Syndicat d'assainissement de Moûtiers Salins

5) L'APTV (Structure territoriale)

L'intérêt de cette coopération est une mutualisation des moyens humains et matériels.

En effet, la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, qui est le pilote de cette mutualisation, porte les emplois mutualisés, et les différentes charges de fonctionnement communes, avant de les mettre à disposition des structures intercommunales partenaires, par le biais de convention.

Ainsi, les 5 structures participent à l'effort des collectivités publiques pour optimiser les moyens mis en œuvre.

Une partie du personnel de la MCI

Aménagement et attractivité du Territoire

Le cabinet médical : pour une médecine de proximité et une permanence de soins

Les questions de santé sont au cœur de toutes les préoccupations.

Le maintien de l'hôpital étant nécessaire, la CCCT a souhaité répondre aux inquiétudes des professionnels de santé et en premier lieu des généralistes, souhaitant se reloger dans des conditions d'accessibilité et de propreté optimale.

La CCCT a ainsi fait l'acquisition en fin d'année 2012 d'un appartement vacant de 200 m² (ancien cabinet dentaire rue de la Licorne) dans la copropriété médicale, l'a réhabilité et mis à disposition dès le 1er avril des docteurs Machizaud, Rivière, Blanc et Mimouni, qui s'entoureront de deux autres collègues. L'organisation des gardes et l'installation de nouveaux médecins seront ainsi facilitées.

Coût de l'opération pour la CCCT : 394 000 €. Durée de couverture de l'investissement par les loyers : 20 ans.

Le SCOT avance !

Le Schéma de cohérence territorial (SCOT) est un document cadre qui établira les perspectives d'urbanisme et d'aménagement pour les 15 prochaines années, en Tarentaise.

Un travail conséquent a été engagé sur les différents segments qui constituent l'aménagement de la Tarentaise, et qui répond au phasage nécessaire à ce type de procédure :

- Délibération de principe engageant l'APTV vers un SCOT – décembre 2008
- Arrêté préfectoral de périmètre SCOT – juillet 2011
- Délibération de prescription du SCOT – 4 novembre 2011
- Délibération définissant les modalités de concertation SCOT – 4 nov. 2011.

De nombreuses études ont été menées, notamment une étude "lits touristiques", un diagnostic foncier agricole, une étude sur le foncier économique, une étude habitat, une mission pour délimiter les corridors biologiques. Tous ces éléments ont été valorisés dans la mission transversale et de synthèse qui propose aujourd'hui aux élus des scénarios d'évolution.

En fonction du scénario d'évolution et de développement retenu par les élus, le SCOT déclinera les orientations, thème par thème, de manière prescriptive, à partir de fin 2013.

http://www.tarentaise-vanoise.fr/le-projet-de-territoire/scot-tarentaise/etat-davancement-et-prochaines-etapes.html

Extension de la CCCT à Saint-Martin de Belleville au 1er janvier 2014.

La CCCT va être étendue, au 1er janvier 2014, à la commune de Saint-Martin de Belleville, support des stations des Menuires et de Val-Thorens, par décision de M. le Préfet, approuvée à la majorité des communes de la CCCT.

Il s'agit d'une conséquence de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, et obligation pour chaque commune d'adhérer à une communauté de communes.

Une concertation est engagée en ce sens, les communes ont travaillé sur ce dossier le 1er juin dernier à l'occasion d'une rencontre entre CCCT et Saint-Martin-de-Belleville en présence des conseillers de Cœur de Tarentaise.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) : pour un logement de qualité et adapté pour les besoins de tous

Le logement a été, dès la création de la CCCT, identifié comme une priorité pour le territoire : offre inadaptée, évasion de Moûtiers de certains types de population, difficulté d'installations de jeunes couples, besoin de rénovation des logements pour les personnes de grand âge et pour celles en situation de handicap. Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été signée le 12 juillet 2010 pour 5 ans. Après deux années d'animations, 38 dossiers de demandes de subventions ont été déposés concernant la CCCT, dont 32 (84 %) relatifs à des propriétaires-occupants et 6 correspondants à des dossiers locatifs (propriétaires-bailleurs). Ces 38 dossiers représentent 21 % de l'ensemble des dossiers déposés dans l'ensemble du territoire de l'APTV.

La CCCT a été la première intercommunalité de Tarentaise à engager un PLH qui est un outil de planification pour répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale. **Deux objectifs sont fixés :**

- 200 logements à créer en 5 ans
- 300 habitants supplémentaires à accueillir

L'action de la CCCT se dirigera principalement vers un appui aux propriétaires, une expertise pour rénover et moderniser la gestion des copropriétés, un accompagnement des bailleurs sociaux vers la requalification et l'accompagnement des communes rurales pour une offre adaptée à leur population. Il faut souligner l'investissement de la CCCT sur 540 000 € pour 6 ans, pour impulser les démarches et aider les propriétaires.

Enfin, le conseil communautaire a créé une commission intercommunale d'accès pour les personnes handicapées (CIAPH).

Les aides au logement

Dès à présent, la CCCT vous permet d'accéder à trois types d'aides :

1/ Un conseil architectural gratuit :

Avant toute demande de permis ou de travaux, prenez rendez-vous avec la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise au 04 79 24 41 41 ou à contact@coeurdetarentaise.fr. Les permanences de l'architecte conseil missionné par la CCCT ont lieu tous les premiers mercredis du mois dès 9 heures.

2/ Des aides à la rénovation des logements :

Via l'opération programmée d'aides à l'Habitat (OPAH), vous pouvez déposer un dossier afin de bénéficier de cette aide pour un logement situé sur le territoire de la CCCT.

L'aide est versée après la réalisation des travaux prévus dans votre demande, après instruction du CAL PACT de Savoie.

Le CAL-PACT instruit vos demandes de subventions dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat : Permanence : le 4e vendredi du mois de 10 heures à midi.

nature des travaux CCCT
(bilan des deux années d'animation OPAH (source PACT Savoie)

3/ Le dernier dispositif est celui du guichet unique du Département de la Savoie. Dans le cadre des soutiens financiers mis en place pour les projets privés (particuliers, petites et moyennes entreprises, agriculteurs, associations) liés à la maîtrise de l'énergie et au développement de l'utilisation des énergies renouvelables.

La CCCT délivre des soutiens financiers complémentaires :

1. Construction d'habitat individuel basse consommation : 300 €
2. Construction d'habitat collectif basse consommation : 300 €
3. Rénovation thermique de l'habitat individuel : 500 €
4. Rénovation thermique de l'habitat collectif : 500 €
5. Chauffe-eau solaire individuel : 150 €
6. Système solaire combiné individuel : 250 €
7. Chaudière automatique au bois granulé : 250 €

Coordonnées :

- http://guichet-unique-enr.cg73.fr ou à défaut 04 79 96 75 22 24.
- Permanence ASDER Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables : le dernier mardi du mois de 13 h 30 à 17 h 30. Sur rendez-vous.

Environnement

La rationalisation de la collecte des déchets ménagers

Le besoin d'harmoniser et de rationaliser la collecte des déchets ménagers a été constaté sur les 8 communes de la CCCT.

Jusqu'à présent, les 8 communes disposaient de services, d'équipements, et de TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) différents.

Il est apparu nécessaire, pour faire des économies d'échelle, d'équiper l'ensemble du territoire d'environ 65 sites de conteneurs semi-enterrés (en moyenne 1 pour 100 habitants), qui seront collectés par le personnel de la CCCT.

Le coût prévisionnel est de 1 200 000 € HT.

Les sites suivants seront équipés en 2013 :
- Moûtiers : centre historique et Côteau de Champoulet.
- Salins : secteurs en limite de Moûtiers
- Notre Dame du Pré
- Villarlurin
- Saint-Marcel
- Saint-Jean de Belleville

Une information sera organisée en amont pour que les usagers concernés se préparent à ce changement d'habitudes.

Progressivement, de 2013 à 2015, l'ensemble des communes du territoire sera équipé de conteneurs semi-enterrés ou enterrés.

Bilan du tri et de la collecte 2012 : bien, mais peut mieux faire !

Ce sont 254 tonnes d'emballages et de papiers qui ont été collectées en 2012 soit une baisse de 4 % par rapport à l'année précédente.

Pour le verre, le total collecté s'élève 215 tonnes soit une diminution de 15 % par rapport à 2011.

Le tri, c'est simple ! Tous les papiers se recyclent. N'oubliez pas les briques alimentaires et les bouteilles en plastique. Les bouteilles en verre doivent quant à elles être triées séparément dans les conteneurs à verre, pour pouvoir fabriquer de nouvelles bouteilles.

Les déchets jetés dans les bacs gris à ordures ménagères ou dans les conteneurs semi-enterrés ne sont pas valorisés mais incinérés et coûtent plus chers à traiter que les emballages recyclables.

Une note positive : la quantité globale de déchets a été réduite de 3 % en 2012 par rapport l'année précédente. Continuez à trier au quotidien !

DECHETS : JE REDUIS, J'AGIS

Des gestes pour réduire les déchets ? Composter les épluchures, réutiliser ou réparer au lieu de jeter, donner ses vêtements, emprunter…

Plus d'informations sur les gestes de réduction des déchets www.coeurdetarentaise.fr

Aide au compostage

Les habitants du territoire peuvent demander un composteur auprès de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise par téléphone au 04 79 24 41 41 ou par mail à secretariat@coeurdetarentaise.fr.

Quel est l'intérêt du compostage ?

En compostant vos épluchures, vous :
- économisez l'achat d'engrais en ayant la satisfaction de fabriquer votre propre compost
- enrichissez naturellement votre sol
- réduisez vos déchets et les gaz à effet de serre produits par leur transport et leur incinération
- réduisez les odeurs dans votre poubelle
- montrez l'exemple en apprenant simplement aux petits et grands le cycle de dégradation de la nature.

Envie d'essayer ?

Pour 15 ou 20 euros, nous vous proposons des composteurs de 300 ou 600 litres en bois ou en plastique, vous avez le choix du matériau et du volume.

J'habite en immeuble !

Vous pouvez également mettre en place un site de compostage collectif au pied de votre immeuble.

Pour cela, la CCCT et le SMITOM de Tarentaise vous fournissent le matériel et vous accompagnent dans la prise en main du site.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information.

Redevance spéciale

Cette année, dans le cadre d'une obligation réglementaire pour les collectivités qui assurent la collecte et le traitement des déchets des professionnels, la communauté de Communes Cœur de Tarentaise a instauré la redevance spéciale. Objectifs : inciter les professionnels (établissements publics ou privés) au tri de leurs déchets et les faire contribuer financièrement au service d'enlèvement des ordures ménagères en fonction de la quantité de déchets produits.

Collecte des biodéchets

Le principe

Les biodéchets correspondent aux déchets organiques dégradables et non toxiques pour l'environnement, à savoir les restes alimentaires de repas, les épluchures et les serviettes en papier.

Ces déchets, au lieu d'être éliminés dans les ordures ménagères, et donc incinérés, peuvent être valorisés selon le processus de la méthanisation au cours duquel ils sont dégradés par des bactéries sur le site de Gruffy en Haute-Savoie. Ils permettent ainsi la production d'énergie (électricité et eau chaude). Le résidu généré est quant à lui utilisé en compost épandu en engrais dans les champs.

Afin de contribuer à l'objectif national de réduction des déchets produits par tous, la CCCT a initié depuis 2011 la collecte des biodéchets sur le territoire. Déjà pratiquée sur plusieurs établissements, cette démarche sera étendue en 2013 à de nouveaux producteurs.

Vous êtes un professionnel et vous produisez des biodéchets ? N'hésitez pas à nous contacter au 133, Quai Saint Réal - 73600 Moûtiers !

Pour aller plus loin demain

Un projet de méthanisation à grande échelle sur le secteur d'Albertville pourrait voir le jour autour d'un partenariat entre les collectivités territoriales du bassin Albertvillois et de Tarentaise, situées dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour du site retenu, et la société Tri-Vallées, intervenant dans le domaine des déchets. Les agriculteurs du secteur feraient également partie de l'opération.

L'intérêt de cette future installation réside dans sa localisation à proximité des lieux de production des biodéchets en limitant ainsi les coûts de transport et en réduisant l'impact environnemental de leur traitement.

Cœur de Tarentaise souhaite prendre activement part à cette réalisation et s'est prononcée favorablement à sa mise en œuvre.

Du nouveau à la déchetterie en septembre !

Le tri des plastiques sera mis en place dès le mois de septembre dans une benne dédiée.

Quels plastiques peuvent être triés ?

Les plastiques rigides et non friables suivants trouveront leur place dans cette nouvelle benne :

Les plastiques en POLYPROPYLENE, les plastiques en POLYETHYLENE, les plastiques en PVC, les films étirables.

Quel devenir pour ces déchets ?

Les plastiques seront triés et valorisés au lieu d'être incinérés. Pour toute question lors de vos apports en déchetterie, les gardiens sont à votre disposition pour vous accompagner et vous permettre de trouver les bons gestes de tri !

N'oubliez pas que les bouteilles et emballages doivent continuer à être déposés dans les conteneurs jaunes de collecte sélective !

Pour nous contacter :
service déchets : 04 79 24 77 64.
Email : contact@coeurdetarentaise.fr

Opération cours d'eaux 2013

La CCCT a engagé pour plus de 20 000 € d'entretien des cours d'eaux du territoire. Objectif : éviter que les lits des cours d'eaux s'obstruent avec les chutes d'arbres et la végétation.

Défi familles à énergie positive : une équipe de Tarentaise en tête du classement savoyard !

Engagées pour le climat avec le soutien de l'APTV, la quatrième édition savoyarde du défi "Familles à énergie positive en Rhône-Alpes" organisée par L'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables) s'est achevée le samedi 25 mai avec des résultats très encourageants.

Les 1 480 foyers rhônalpins participants, dont 160 familles savoyardes, ont relevé le défi de réduire d'au moins 8 % leurs consommations d'énergie (chauffage, eau chaude et équipement domestique) durant l'hiver 2012-2013. L'objectif est plus qu'atteint puisque les économies s'élèvent à 15 % en Savoie par rapport à l'hiver précédent. La facture globale s'est ainsi réduite de 240 euros par ménage ! Cela représente sur le département de la Savoie 261 500 kWh et 55 tonnes de CO2 en moins !

C'est une équipe de Tarentaise, les "Moutiersconomes" composée de 8 familles, qui est sur la première marche du podium avec 26 % d'économies. La seconde équipe de Tarentaise, les "Snowatters" composée de 6 familles, a atteint 11 % d'économies.

Les grands vainqueurs, les «Moutiersconomes» !

Au niveau national, ce sont près de 5 000 foyers qui ont participé et évité ainsi la consommation de 8,3 millions de kWh et la production de 1 400 tonnes de CO_2. Un bel exemple pour tous à suivre avec des gestes quotidiens !

Vous êtes intéressé ? Un nouveau défi sera organisé l'hiver prochain. Pour en savoir plus et vous inscrire :
ASDER 04 79 85 88 50 - faep@asder.asso.fr
http://savoie.familles-a-energie-positive.fr/
CCCT 04 79 24 41 41 - contact@coeurdetarentaise.fr

Equipements sportifs et de pleine nature

La piscine intercommunale du Morel :

la CCCT investit massivement pour maintenir la qualité de cet équipement !

En cette année 2013, la CCCT verse 310 000 € au syndicat qui gère l'espace de loisirs du Morel.

Plus d'un million de travaux seront à engager dans les années qui viennent afin de remettre à niveau cet équipement.

Dès à présent, des travaux pour le réaménagement d'une pataugeoire sont mis en œuvre. Les familles pourront se retrouver dès cet été sur ces nouveaux espaces.

Cet été, une ligne de transport pourra mener les usagers de Moûtiers à la piscine ! www.piscinedumorel.com

La Base de Loisirs du Morel c'est :

- 1 piscine couverte 25 m,
- 1 piscine couverte d'apprentissage avec toboggan,
- 1 piscine sportive de plein air de 500 m,
- 1 piscine ludique (canon à eau, cascade) 400 m^2,
- 1 toboggan aquatique géant 60 m,
- 1 pataugeoire.

Les activités des piscines couvertes de septembre à juin :

- Natation prénatale,
- Bébés nageurs,
- Cours collectifs enfants le lundi et jeudi de 17 h 00 à 18 h 30,
- Natation perfectionnement le lundi et mercredi soir,
- Aquazen adulte le vendredi de 20 h 15 à 20 h 55,
- Seniors le lundi, mercredi et vendredi de 11 h 30 à 12 h 15,
- Leçons particulières.

Coordonnées

BASE DE LOISIRS DU MOREL Bellecombe Tarentaise
73260 AIGUEBLANCHE
Tél. : 04 79 24 05 25 - Fax : 04 79 24 45 37
morel-loisirs@wanadoo.fr
www.piscinedumorel.com

La CCCT investit dans les activités de pleine nature :

4 chantiers cette année :

- **Les aménagements sur le bassin d'eaux vives de Moûtiers :**

- Sécurisation des cheminements pour les pratiquants
- Embellissement du site
- Organisation de l'inauguration pour l'épreuve d'Octobre 2013
- **Budget : 93 000 €**

- **L'aménagement d'une promenade de découverte** du site bucolique du Mont Cuchet entre Fontaine et St-Jean : Venez profiter des milieux très variés avec des forêts, des crêtes, des prairies et de magnifiques panoramas sur la vallée sur une boucle de 3 h 00 environ.
- **Budget : 40 000 €**

• **L'aménagement d'une promenade culturelle et historique** de découverte du centre ancien de Moûtiers : parcours ludique et initiatique

- **Budget : 50 000 €**

• **La poursuite des aménagements sur le plan d'eau de Hautecour :**

- Paysagement et ombrage du parking
- Eclairage public de l'accès au chalet restaurant
- Renouvellement des jeux pour enfants
- Rajout mobiliers artistiques et sonores
- Actions en vue de la création d'un espace de baignade
- **Budget : 85 000 €**

La CCCT a doublé sa participation à l'Office du Tourisme, qui ancre un peu plus sa vocation intercommunale. Un partenariat de 16 000 € accompagne à la convention d'objectif.

Assainir le plan d'eau d'Hautecour, une action exemplaire de la CCCT

En 2012, la communauté de communes a installé un jet d'eau sur le site afin de favoriser l'aération de l'eau et d'en améliorer ainsi la qualité. Outre l'aspect esthétique apprécié par petits et grands, cet équipement a une vocation d'oxygénation de l'eau. Les analyses réalisées après la mise en place du jet ont démontré l'efficacité de celui-ci, l'eau étant de meilleure qualité.

- Cette année, pour poursuivre cette démarche, une campagne de traitements biologiques a été lancée selon la technique 100 % naturelle développée par la société ECONATURE. Ce procédé permettra de stimuler les processus d'auto-régénération du plan d'eau dont l'équilibre naturel n'est pas évident à maintenir, différents types de pollutions pouvant perturber le fonctionnement naturel des éco-systèmes. La dispersion de produits à base de farine de quartz stimulera les cycles biologiques du plan d'eau dans le but d'obtenir de semaines en semaines un équilibre harmonieux pour le bien-être de la faune et la flore et pour le plus grand plaisir des usagers.

- Le traitement comprend deux étapes : au printemps, dégradation de la vase afin de limiter les matières organiques sources de nourritures pour les algues ; en été, traitements des eaux de surfaces afin de stimuler les bactéries aérobies (utilisant l'oxygène) favorables au processus d'auto régénération de l'eau.

- Ce procédé, respectueux de l'environnement grâce aux produits employés et à l'absence d'intervention lourde par des moyens mécaniques (pas de vidage, pas de curage du fond du plan d'eau) vous permettra d'apprécier la clarté de l'eau lors des chaudes journées d'été !

- En 2014, la CCCT envisage d'aménager un espace "baignade", sur une partie du plan d'eau.

Toutes les actions sont menées dans le plus grand respect des équilibres du milieu naturel et dans une logique d'aménagement.

La CCCT : un projet culturel

La CCCT promeut les manifestations culturelles, et propose aux habitants d'accéder à des œuvres et spectacles de qualité :

- Par son partenariat avec le Dôme Théâtre pour l'organisation de spectacles dans les villages, mais aussi le transport organisé vers le Dôme Théâtre.
- Par la programmation directe de spectacles : prochains rendez-vous : concert des Chœurs de Verrès : 29 juin ; concert de jazz Manouche : le 13 octobre 2013.
- Par le soutien d'un projet de musiques actuelles : avec un travail artistique avec des jeunes du territoire qui ont créé un groupe intitulé rap chirurgical.

Les travaux à l'école de musique

Après des années de réflexion, la Communauté de Commune Cœur de Tarentaise va engager le chantier de réhabilitation de l'école de musique.

Le site de l'école situé Avenue des Salines Royales, va faire l'objet d'une réhabilitation globale.

Plus de 1 500 000 euros sont investis par les collectivités partenaires (CCCT, CCVA, Canton de Bozel), avec un financement de l'Etat et du Conseil général. Les travaux constitueront une remise aux normes des salles de cours, une optimisation du fonctionnement des salles (insonorisation), un équipement adapté aux besoins de l'enseignement musical du XIXe siècle, et la création d'une salle d'audition, de concerts, et de spectacles dans l'actuelle cour.

Pendant ce temps, école de musique, harmonie et chorale se retrouveront dans les locaux de l'ancienne trésorerie, à la Chaudanne.

Rendez-vous au printemps 2014 pour la livraison des locaux réhabilités et de la nouvelle salle d'audition.

Hautecour : sentier artistique

Venez vous évader sur la Promenade Savoyarde de Découverte (PSD), sentier artistique sur le thème, cette année, du fantastique.

Un travail remarquable réalisé par l'association "Lez'arts en Adret", qui se réinvente depuis 12 ans, avec goût et fantaisie.

Ici, Patrick Planchon au côté de son œuvre, la Fée Myrtille.

Plus d'informations sur le site internet :
- de la mairie : www.hautecour-savoie.fr
- de l'association : www.lezartsenadret.odexpo.com/.

Salins-les-Thermes : Fête du livre et de l'image 2013

A vos plumes : participez à notre concours d'écriture.

Envoyez vos textes, de 4 pages au maximum (récits, poèmes, souvenirs, anecdotes, nouvelles, témoignages…). Ces textes peuvent être manuscrits ou imprimés, sur support papier ou transmis par courriel.

Seule consigne : la première phrase de votre texte doit comporter l'expression : "le sel".

2 CATEGORIES : moins et plus de 15 ans

Vos textes devront être envoyés à la mairie de Salins-les-Thermes avant le 13 septembre 2013.

Les meilleurs textes seront récompensés.

L'association de la fête du livre met en place des points lecture (à la mairie de Salins-les-Thermes, à l'Office de Tourisme de Moutiers, à la Communauté de communes Cœur de Tarentaise, à Notre Foyer, à Salins-les-Thermes et à la Boulangerie de la Dame Blanche) où chacun doit pouvoir venir échanger un livre contre un livre. Une bibliothèque en dehors des murs.

Transports

Transports de proximité : un service au succès confirmé

A l'issue d'une année d'expérimentation, le service de transport de proximité mis en place par la CCCT, avec ses partenaires (CCVA, communes du canton de Bozel, et surtout Conseil général, organisateur et subventionneur à 50 %), a fait preuve de son utilité.

Certains réajustements ont été apportés pour la deuxième année.

Cet été, une ligne régulière proposera une offre de transport entre La Léchère et Pralognan, mais avec un cœur de fréquentation entre Brides les Bains et Moûtiers.

Une offre de transport à la demande sera confirmée cet été à destination ou au départ de tous les villages de la CCCT.

En intersaison, le service sera confirmé autour d'une offre "marchés" qui proposera des liaisons vers Moûtiers les mardis et vendredis.

L'offre tarifaire a été adaptée pour permettre aux jeunes de moins de 18 ans de se déplacer à volonté pour 10 € la saison estivale.

Détail et renseignement :
www.coeurdetarentaise.fr

Infos pratiques

La CCCT à votre écoute pour vous conseiller

Le Président de la Communauté de Communes vous reçoit : le 1er Mercredi du mois de 18h00 à 19h00.
Prochaines dates : Les mercredis 07/08/13, 04/09/13, 02/10/13, 06/11/13 et 04/12/13.
Contact : president@coeurdetarentaise.fr

Pour vous accompagner dans vos projets de construction ou de rénovation :

- **un architecte à votre écoute pour vous aider dans l'élaboration de votre projet : le 1er Mercredi du mois de 9h00 à 16h30 sur rendez-vous.**
  Prochaines dates : mercredis 07/08/13 et 04/09/13.
- **Le PACT instruit vos demandes de subventions dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat : le 4ème vendredi du mois de 10h00 à 12h00 sans rendez-vous.**

Prochaines dates : vendredi 26/07/13 et 27/09/13.

- **Des conseils sur les solutions en matière d'économies d'énergie, d'énergies renouvelables et d'éco-construction, l'Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER) : le dernier mardi du mois de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous.**
  Prochaines dates : mardi 27/08/13 et 24/09/13

Prendre rendez-vous auprès de l'APTV au 04 79 24 00 10.

Retrouvez-nous sur le site internet :
www.coeurdetarentaise.fr
ainsi que sur les réseaux sociaux

Communauté de Communes Cœur de Tarentaise
Maison de la Coopération Intercommunale
133, Quai Saint Réal
73600 Moûtiers

Tél. : 04 79 24 41 41 - Fax : 04 79 22 81 33
E-mail : contact@coeurdetarentaise.fr

Le Préfet en visite à la Communauté de communes.

21 et 22 septembre 2013

2ème Fête du LIVRE et de l'IMAGE

Salins-les-Thermes
Chef lieu

Grand concours d'écriture

Rencontre avec les auteurs

Exposition de cartes postales anciennes de Salins

www.salins-livres.com

Point Infos de Salins-les-Thermes 04 79 24 24 56 pointinfos@salinslesthermes.fr
Office de Tourisme de Moûtiers 04 79 24 04 23 ot.moutiers@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Fabrice Pannekoucke. Crédit photos : Communauté de communes Cœur de Tarentaise ; Catherine GARDA ; Mairie de Hautecour ; Office du Tourisme de Moûtiers ; piscine du Morel. Imprimerie Borlet, Albertville.
IPNS